



COLLECTIVITÉS



LE PRIX DE L'EAU BAISSE ENCORE

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le prix du mètre cube d'eau potable sur le territoire du SEDIF a baissé de 10 centimes.

**2020,
le prix de l'eau potable
baisse encore
pour 4,6 millions
de Franciliens.**



BONNE NOUVELLE : Le SEDIF baisse le prix de l'eau potable de 10 centimes par m³, tout en continuant à investir pour une qualité irréprochable.

Êtes-vous concerné.e.s ? Rendez-vous sur sedif.com pour en savoir plus.  



Les 4,6 millions de Franciliens bénéficient désormais d'une part "eau potable" à 1,30 euro par m³ (prix de l'eau potable pour une consommation de 120 m³/an, hors taxes, redevances et assainissement) ce qui représente moins d'un tiers du total de la facture d'eau. Cette nouvelle baisse intervient après celle du 1^{er} janvier 2017 qui avait déjà fait baisser le prix de l'eau de 10 centimes par m³.

Cette baisse a été rendue possible par les gains d'efficacité réalisés par Veolia Eau d'Ile-de-France dans la gestion du service, ainsi que par l'optimisation des investissements du SEDIF. Elle démontre la pertinence du partenariat établi depuis 2011 entre une collectivité exigeante et une entreprise performante, soucieuses ensemble d'assurer un service public de qualité au meilleur coût.

Depuis 25 ans, sur le territoire du SEDIF, la part "eau potable" de la facture d'eau a évolué moins vite que l'inflation, contrairement aux autres composantes de la facture (collecte et traitement des eaux usées, redevances diverses), ce qui représente un gain de pouvoir d'achat net pour les consommateurs des 150 communes du territoire.

Pour en savoir plus, cliquez ici



Le nouveau Règlement de service est en ligne !

Pour en savoir plus sur les obligations réciproques qui lient le Service de l'eau à ses clients, [cliquez ici](#).

REJOIGNEZ-NOUS

